

Province du BRABANT WALLON  
Arrondissement de NIVELLES



Administration Communale  
**D'ORP-JAUCHE**

# Service de l'accueil extra-scolaire des écoles communales d'Orp-Jauche

## - *Projet pédagogique* -



Place communale 1 à 1350 Orp-Jauche

Numéro : 019/63.02.95

Personne de contact : Jennifer Meremans en sa qualité de Coordinatrice et Chargée de projet

Echevinat : Maud Stordeur

# L'accueil extra-scolaire à Orp-Jauche, c'est quoi ?

L'accueil extra-scolaire est considéré comme le temps avant et après l'horaire scolaire.

Sur Orp-Jauche, ce temps peut représenter entre 5 et 6 heures dans la journée d'un enfant. Il est donc primordial qu'il puisse être accueilli dans les meilleures conditions, pour lui permettre de continuer à grandir, à se construire, à développer ses acquis et ses connaissances, mais également d'en apprendre de nouvelles, de s'émerveiller, de se socialiser et de se reposer. L'accueil extra-scolaire offre une continuité entre l'environnement familial et la vie scolaire : il est ce moment interstitiel, où la communication et le lien autour de la journée de l'enfant sont à préserver.

Il prend en charge tous les enfants de 2,5 à 12 ans qui fréquentent nos écoles communales. Orp-Jauche compte 6 écoles communales et il y a un accueil extra-scolaire au sein de chacune d'elles, ce qui permet aux enfants de rester dans un endroit connu et sécurisant. L'horaire est variable en fonction des sites et permet aux familles de s'accorder en fonction de leurs besoins.

L'accueil extra-scolaire d'Orp-Jauche couvre la période entre 6h00 et 19h00 au plus tard. Le mercredi est également encadré de 12h00 jusqu'à 17h00 minimum en fonction des différents sites. Il en est de même pour les journées pédagogiques.

Il est accessible à tous sans discrimination de race, de nationalité, de religion, de niveau socio-économique, de culture,...

Il est sensible à ce que chaque enfant puisse se développer à son rythme et à l'intégration même avec des différences.

Le coût de l'accueil extra-scolaire est de 0.025 € la minute (soit 1.5 € de l'heure) les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, il est de 1.00 € l'heure avec un maximum de 4.00 € pour l'après-midi. Le tarif pour l'encadrement des journées pédagogiques est de 4.00 € la demi-journée et de 6.00 € la journée complète. La commune offre l'accueil pendant la demi-heure précédant et suivant les cours (afin d'encourager une fluidité en terme de mobilité autour de l'école). La commune offre également une réduction de 25 % à partir du 2<sup>ème</sup> enfant et 50 % à partir du 3<sup>ème</sup> enfant et les suivants. Une réduction de 25 % est accordée pour les membres du personnel communal et les membres du personnel du CPAS.

Ces frais sont déductibles fiscalement.

Le Centre Public d'Action Sociale reste à la disposition des familles nécessitant une aide financière pour l'encadrement de l'accueil extra-scolaire de leur(s) enfant(s).

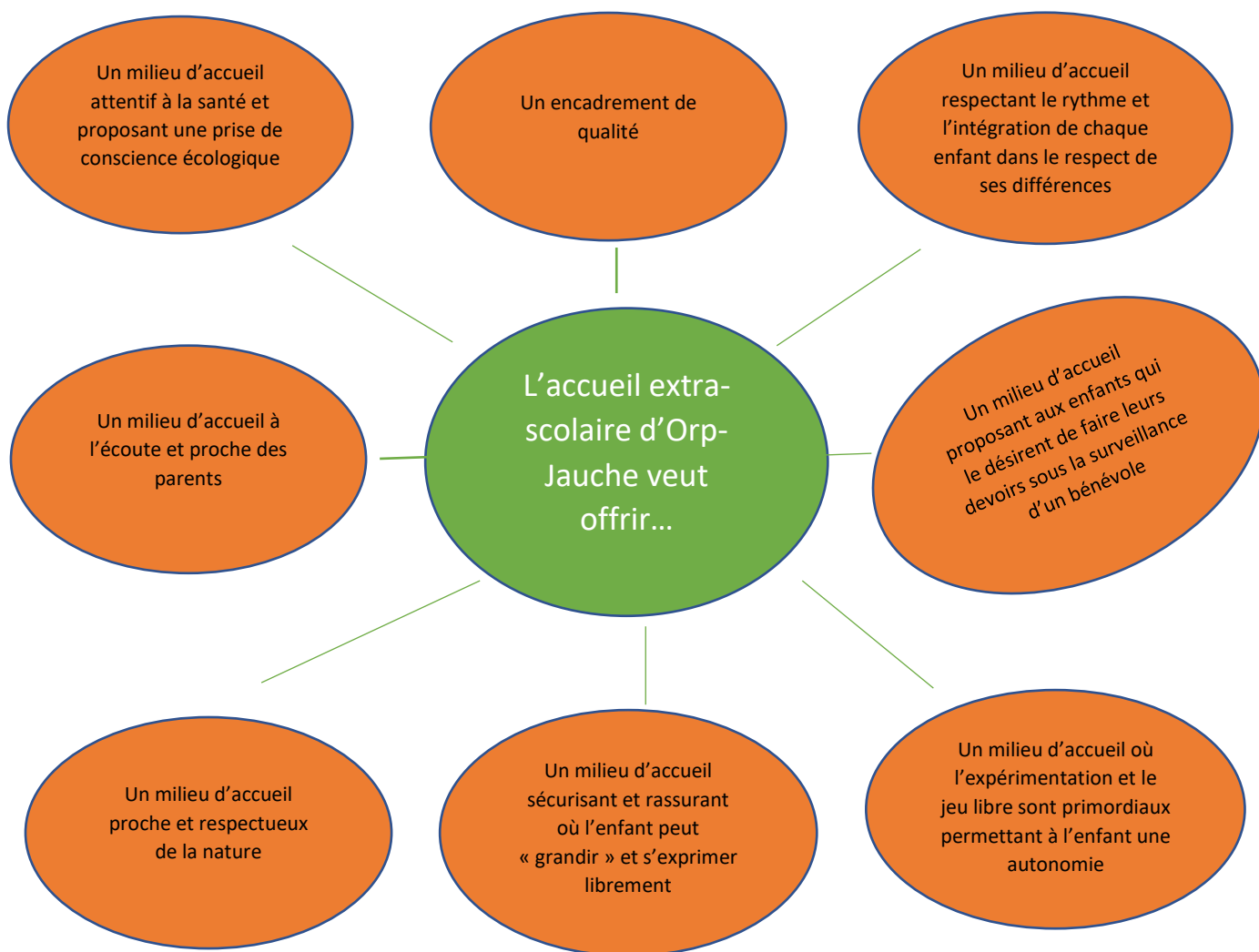
Les équipes fixes qui encadrent les enfants sont composées d'accueillant(e)s formé(e)s et qualifié(e)s, accompagné(e)s et encadré(e)s par une Coordinatrice en charge de l'A.T.L. Ils/elles bénéficient de réunions d'équipes et de formations continues en lien avec leurs pratiques professionnelles ou avec les projets décidés dans le cadre de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) à laquelle certains d'entre eux participent.

Ces équipes sont renforcées par une ou plusieurs personnes en fonction des lieux d'accueil, soumises elles aussi à une formation de base et à des formations continues en lien avec l'accueil des enfants.

Le projet pédagogique qui vous est présenté ci-dessous est réalisé en conformité avec le Code de qualité de l'accueil de l'ONE, assure une cohérence avec les projets d'établissement des 6 écoles communales en répondant aux objectifs liés au programme CLE pensé par la CCA

pour les 5 prochaines années et adapté à chaque milieu d'accueil. Il a été construit sur base des réflexions et des travaux des accueillant(e)s.

## Un projet commun pour l'accueil extra-scolaire présent au sein des 6 écoles communales :



### Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :

La commune d'Orp-Jauche s'est inscrite dans une politique éco-responsable depuis 2019 et les projets du nouveau programme CLE soutiennent la préservation de la santé et de l'écologie au sein de nos milieux d'accueil.



L'enfant a besoin, pour grandir, d'une alimentation saine et équilibrée. Dans cette optique, nous soutenons l'utilisation d'une gourde et d'une collation saine prévues par les familles durant l'accueil extra-scolaire. L'enfant aura besoin d'une réelle



source d'énergie pour pouvoir jouer et se dépenser jusqu'au repas du soir.

L'accueil extra-scolaire joue un rôle important dans la prise de conscience écologique chez nos jeunes enfants. Car ils sont conscientisés au tri des déchets et aux bacs de compostages au sein des milieux d'accueil. Des potagers voient également le jour dans les jardins afin de leur faire découvrir le cycle de la vie avec pour projet futur des ateliers culinaires sains.

Les accueillant(e)s veillent également à offrir une sécurité de base aux enfants en leur offrant une écoute attentive et un respect de leur propre rythme. Dès lors, si un enfant est fatigué, la possibilité de se reposer lui sera laissée. Les accueillant(e)s tiennent également compte des envies, des besoins, des propositions des enfants lors des activités proposées. Des activités sont parfois prévues et discutées avec les enfants, ce lieu de paroles et d'échange est important afin qu'il puisse être acteur de sa vie et prendre part aux différents projets portés par l'accueillant(e) qui ont suivi des formations quant à l'écoute, l'expression et la gestion des émotions.

La santé des enfants accueillis est primordiale. En début d'année, chaque enfant reçoit une fiche santé à faire compléter par ses parents. Il est impératif d'avoir toutes les données nécessaires relatives à la santé afin d'accueillir l'enfant au mieux. Dans cette fiche, sont renseignés les allergie(s), le médecin traitant, des remarques particulières et les numéros des parents.

Il est à noter que les équipes fixes ont suivi ou sont en cours d'une formation « Bosses et Bobos » afin d'avoir les atouts nécessaires pour faire face aux petites blessures superficielles des enfants.

### Un encadrement de qualité :

Les accueillant(e)s fixes sont qualifiés et inscrits dans un programme de formation continue en lien avec les difficultés rencontrées sur le terrain ou en lien avec les projets portés par la CCA.

En 2020, les accueillant(e)s fixes ont obtenu un contrat CDI, ce qui a eu pour conséquence directe, une réelle reconnaissance pour ces travailleurs. Le personnel est réellement investi et stable depuis quelques années maintenant.

Le personnel fixe a été renforcé en 2018 afin de respecter un encadrement minimum. Ce personnel est inscrit dans un programme de formation initiale de 100 heures afin d'avoir les compétences nécessaires à l'encadrement des enfants mais ils sont également inscrits dans une formation continue à raison de 50 heures sur une période de 3 ans.

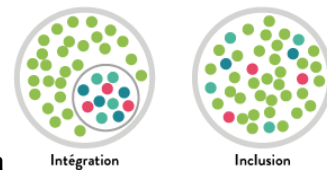
Une farde d'accueil reprenant les informations et l'organisation interne de chaque accueil extra-scolaire est mise à disposition et doit être assimilée pour chaque nouveau prestataire.

Le/la nouvel(le) accueillant(e) est accompagné par un(e) accueillant(e) fixe durant quelques jours afin d'être aidé(e) et soutenu(e) lors de son intégration au sein de l'équipe.

Des réunions d'équipe sont prévues afin d'élaborer de nouveaux projets, d'élaborer leur mise en place sur le terrain et d'évaluer ceux-ci; de partager les difficultés ressenties sur le terrain et de nourrir les équipes par des théories afin de faire face aux difficultés rencontrées et de travailler sur la qualité de l'accueil des enfants au quotidien; c'est un lieu d'échange de parole, de pratiques. Ces réunions sont menées par la Coordinatrice de l'accueil temps libre puisqu'elle rassemble le personnel fixe des écoles communales et libres de notre commune.

### Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :

La commune est soucieuse de l'intégration d'enfants à besoins spécifiques : dans ce cadre, les accueillant(e)s ont suivi une formation sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et la prévention au harcèlement scolaire. Les accueillant(e)s sont à l'écoute des parents pour recevoir les informations nécessaires à un accueil de qualité de l'enfant. Ils veillent au bien-être des enfants et observent leurs interactions, gèrent les conflits afin que chaque enfant soit accepté et accueilli par ses pairs malgré ses difficultés.



### Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :

Chaque matin et chaque soir, les parents et les enfants sont accueilli de manière individuelle. L'accueillant(e) est à l'écoute du parent durant un bref moment afin de recueillir des éventuelles informations importantes. Il sera porteur du message et permettra de faire le relais entre la maison et l'école. Les accueillant(e)s sont attentifs à ouvrir un dialogue avec les parents, notamment en cas de difficultés ou de questionnements mais aussi pour faire part d'une belle observation. Un rendez-vous peut être pris avec la Chargée de projet en cas de questions ou de difficultés durant ce temps d'accueil.

Les familles sont informées des activités et des nouveaux projets de l'accueil extra-scolaire via la page de l'accueil temps libre (ATL) : <https://www.facebook.com/Atlorpiauche> et la page de l'Echevine.

### Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :

En 2020, un projet vert a été mis en place au sein de nos accueils extra-scolaires afin de soutenir la démarche écologique. Ce projet a été modulé en fonction des besoins de chaque milieu d'accueil. Dans certains, ce sont des potagers qui ont pris vie, dans d'autres c'est l'obtention d'un bac de compostage, des bacs de plantes aromatiques, un parcours sensoriel. Chaque projet a été pensé en réunion d'équipe et porté par les accueillant(s) soutenus par la commune et la Coordinatrice ATL. Le projet continuera à grandir durant ces prochaines années.



L'accueil extra-scolaire favorise les jeux extérieurs afin que les enfants puissent se dégourdir les jambes, respirer l'air frais après plusieurs heures de concentration sur les bancs d'école. Il a été muni de jeux extérieurs permettant aux enfants de se dépenser sportivement, d'expérimenter et de s'amuser grâce au soutien de la commune et d'un appel à projet « Réapprendre à vivre ensemble par le jeu » grâce aux malles extérieures.



En 2021, les enfants pourront également aborder le jeu symbolique avec la mise en route d'un nouveau projet « Imaginons, créons, recyclons ! » avec du matériel de récupération. Donner une deuxième vie à un matériel et permettre aux enfants d'utiliser, d'imaginer, de rejouer certains moments de vie avec leurs pairs. Il est important de prévoir des vêtements qui permettent aux enfants la liberté de mouvement et pouvant être salis.



### Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :

Les milieux d'accueil ont aménagé l'espace dont ils disposent de manière à proposer aux enfants un large choix d'activités de temps libre, avec différents « coins », espaces ou tables où l'enfant peut expérimenter la lecture, les jeux de construction, les jeux symboliques, les jeux de société, les jeux créatifs,...

Les activités à l'extérieur sont favorisées pour autant que les conditions climatiques le permettent.

L'observation des enfants permet de déterminer comment ils se sentent au sein du milieu et permettra à l'accueillant(e) de respecter leur rythme (sommeil, repas, développement) comme en les encourageant à manger ou à essayer, oser une activité nouvelle mais ne pas le forcer,...



La valorisation des leurs progrès ainsi que les prises d'initiatives sont encouragées par les accueillant(e)s. De petites tâches en fonction de leur développement leur seront confiées afin de les responsabiliser.

Permettre la différence en laissant le temps au temps pour chaque enfant sans le brusquer, et sans le comparer aux autres.

Apprendre à avoir du plaisir à vivre ensemble, en respectant les règles basées sur le respect de chacun et en partageant des moments de convivialité.

Une charte de vie en cohérence avec la philosophie du projet d'établissement scolaire est construite au départ des propositions des enfants et validées par les adultes qui en sont les garants à chaque début d'année. En cas de non-respect de la charte ou des règles (affichées et rappelées régulièrement), une sanction claire et réparatrice est mise en place. En cas de conflit, l'enfant est mis à l'écart durant un court moment afin qu'il puisse se recentrer sur lui; s'en suivra une discussion avec l'accueillant(e).

L'empathie et l'entraide sont favorisées.

### Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :

Dans certains milieux d'accueil, les enfants désireux de faire leurs devoirs ont accès à un local surveillé par un adulte durant une petite période. Cette étude n'est pas dirigée, il ne s'agit aucunement d'une classe de devoirs et l'accueillant(e) ne peut se substituer au rôle de parent. Le contrôle parental reste de mise à la bonne réalisation des devoirs.

### Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :

L'accueil extra-scolaire favorise la notion de temps libre : ce temps où l'enfant a le droit de s'ennuyer, de ne rien faire, de se reposer, d'expérimenter, de créer, d'imaginer ce qu'il a envie.

Les accueillant(e)s proposent des activités, des projets aux enfants afin de leur en offrir un panel varié qui leur permet de continuer à se construire psychologiquement, physiquement et à développer leur imaginaire et leur créativité. Ce moment de jeu permet aussi à l'enfant de développer la notion de collaboration, de réapprendre à jouer ensemble et tout simplement à vivre en société.

A cette fin, les accueillant(e)s ont suivi une formation sur le jeu et un appel à projet soutenu par la commune « Réapprendre à vivre ensemble par le jeu » est venu la renforcer : des malles à jeux de société et du matériel de bricolage ont été distribués dans chaque milieu d'accueil. Les accueillant(e)s proposent donc, par jour, plusieurs ateliers et aucune obligation de participer ne sera exigée, il peut également prendre du temps pour lui, discuter avec ses pairs, se reposer,...



Nos milieux d'accueil ne sont pas munis de télévision et les jeux vidéo y sont proscrits. Par contre, ils sont munis de malles à livres offrant des ouvrages variés et adaptés à tous les âges. Ces malles sont souvent réapprovisionnées afin que les enfants puissent découvrir sans cesse de nouvelles histoires, car les accueillant(e)s racontent des histoires aux enfants.



## Les modalités pratiques de nos objectifs par milieu d'accueil (partie réalisée par les équipes) :

### 1. Accueil extra-scolaire de l'école communale de Marilles :

#### L'horaire :

De 6h45 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 6h45 à 17h30.

#### Le personnel :

Accueillant(e) fixe : Daloze Julie + 2 personnes en renfort (de 15h20 à 16h20).

#### Les lieux :

L'accueil extra-scolaire se déroule dans le hall d'entrée de l'école qui a été aménagé spécialement pour : nous y retrouvons un coin lecture, un espace kitchenette et plusieurs tables afin de faire des petits groupes. Le milieu d'accueil dispose d'une cour de récréation et est utilisée le plus souvent possible, pour autant que le temps le permette. Il a également un verger et un potager qui se trouvent à l'arrière de l'école.

#### Les objectifs :

##### Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :

Le milieu d'accueil demande aux parents de privilégier les collations saines et l'utilisation d'une gourde.

Un fois par an, le milieu d'accueil participe à la journée de la propreté « Bewap » et en 2020, il y a eu l'installation d'un composte.

En s'occupant du potager, les enfants prennent conscience des saisons, et que chaque saison a ses légumes et ses fruits. Ils prennent conscience du cycle de la vie en voyant grandir la plante de la graine au fruit.

##### Un encadrement de qualité :

L'accueil extra-scolaire tend de plus en plus vers une professionnalisation du métier d'accueillant(e). Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.

L'accueillant(e) fixe dispose de 10 ans d'expérience, du diplôme requis et suit des formations régulièrement. Le personnel en renfort est inscrit dans un processus de formation de remise à niveau et de formation continue.

Les accueillant(e)s privilégient la demande de formations qui leur permettent d'améliorer les différentes activités qu'ils/elles peuvent proposer aux enfants (l'art de raconter des histoires, la découverte de nouveaux jeux de société, l'art du grimage,...) mais également les formations en lien avec le bien-être, le développement et l'accueil des enfants (tels que le harcèlement, l'inclusion,...).

##### Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :

Le milieu d'accueil est attentif à chaque enfant et il respecte son rythme. Il s'adapte aux situations et aux demandes spécifiques. L'accueillant(e) observe les enfants et peut adapter sa pratique aux besoins de l'enfant.

Lors de l'accueil du matin, l'enfant peut prendre son petit déjeuner, jouer seul ou prendre un jeu de société pour jouer avec ses camarades, se mettre dans un coin calme et lire un livre... C'est un espace libre, où il peut faire ce qu'il a envie.

#### *Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :*

L'accueillant(e) se rend toujours disponible aux parents, le matin comme le soir. Il/elle est à leur écoute et prend en considération leurs remarques ou leurs demandes.

L'accueillant(e) est le lien important entre l'école et les parents, c'est par lui/elle que transite les informations de la maison vers les enseignants et inversement. Les parents sont en possession des numéros de GSM professionnels pour pouvoir les contacter au moindre problème ou si un message doit être transmis à l'enfant ou aux professeurs.

#### *Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :*

Le milieu d'accueil dispose d'un petit potager, les enfants réalisent des semis, des plantations, et s'occupent des récoltes (ex : fraises, tomates,...).

Le mercredi après-midi, un atelier culinaire peut être mis en place en vue de réaliser une soupe avec les récoltes ou une jolie salade de fruits.

Un compost permet de mieux trier tous les déchets verts périssables et les cours de récréation sont munies de diverses poubelles afin de conscientiser et organiser le tri des déchets.

Un fois par an, les enfants du milieu d'accueil participent à la journée de la propreté afin qu'ils puissent se rendre compte des déchets jetés dans la nature autour du milieu d'accueil.

#### *Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :*

Le milieu d'accueil est aménagé de façon à ce que l'enfant se sente bien. Il est décoré ensemble grâce aux créations des enfants.

Il y a un coin calme/lecture avec une bibliothèque et l'espace est muni de poufs confortables. Il y a un coin "jeux symboliques" pour les plus jeunes avec des poupées, une kitchenette et une table basse avec des "Légos", deux petites tables à hauteur des enfants de maternelle et une table plus haute pour les activités de bricolage et jeux de société adaptés au plus de 6 ans.

L'accueil extérieur est aussi divisé en fonction des activités et en suivant un code couleur correspondant à des règles spécifiques. Il s'agit de règles faciles à comprendre pour les enfants et qui permettent à chacun de se livrer au type de jeu qu'il a choisi sans "encombrer" les autres ou "être gêné" par eux.

#### *Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :*

A l'école de Marilles, un soutien aux devoirs est organisé par le corps enseignant 3 fois par semaine. Celui-ci se fait dans la continuité des cours. Celui-ci se fait sur base d'une inscription en début d'année scolaire.

Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :

L'accueillant(e) laisse le libre choix des activités aux enfants (autant que possible) et adapte les idées d'activités à celles proposées par les enfants.

Il/elle propose des jeux et des bricolages, mais rien n'est imposé.

L'accueil dispose de nombreux jeux de société, imitations, matériaux de bricolage, jeux extérieurs, afin que chaque enfant puisse y trouver son plaisir et évoluer à son rythme.

Une traversée d'escalade sécurisée est mise à disposition des enfants ainsi que plusieurs modules de jeux.

## 2. Accueil extra-scolaire de l'école communale de Jandrain :

### L'horaire :

De 6h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 12h00 à 17h30.

### Le personnel :

2 accueillants fixes : Charlier Julie + 1 personnes en renfort (de 15h20 à 16h20) :

Encadrement des enfants de + 6 ans.

Mahieu Jonathan + 2 personnes en renfort (de 15h20 à 17h20) : Encadrement des enfants de - 6 ans.

Charlier Julie encadre également le mercredi après-midi.

### Les lieux :

Le milieu d'accueil s'organise dans un local appelé « le cabanon » qui se situe derrière l'établissement scolaire. Il y a un grand espace vert où les enfants peuvent courir et découvrir la nature. Un grand potager est mis à la disposition et depuis 2020 un parcours sensoriel « pieds nus » réalisé par les enfants et les accueillant(e)s lors du projet vert.

Les enfants ont également accès à une grande cours de récréation que l'on peut séparer. Un espace est réservé aux enfants de moins de 6 ans, un autre aux enfants de plus de 6 ans et un petit espace "ballon" qui se trouve à côté de la cour des enfants de plus de 6 ans. Des peintures suivant un code couleur correspondent à des règles spécifiques doivent encore faire leur apparition. Il s'agit de règles faciles à comprendre pour les enfants et qui permettent à chacun de se livrer au type de jeux qu'il a choisi sans "encombrer" les autres ou "être gênés" par eux. Il y a également plusieurs modules de jeux disponibles.

Le cabanon et le jardin sont des espaces partagés par tous les enfants, ce qui leur permet de garder des liens d'âge vertical, que les fratries puissent se réunir et que la solidarité entre enfants puisse exister. L'entraide et la coopération sont bénéfiques à l'évolution et au développement de chaque enfant.

### Les objectifs :

#### *Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :*

Le milieu d'accueil est sensible au tri des déchets, un travail de sensibilisation y est fait avec les enfants. Il dispose de différentes poubelles avec des petites photos comme pictogrammes afin de faciliter la compréhension du tri. Un compost est en libre-service pour que les enfants y déposent leurs déchets verts.

### Un encadrement de qualité :

L'accueil extra-scolaire tend de plus en plus vers une professionnalisation du métier d'accueillant(e). Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.

L'accueillant(e) fixe dispose de 10 ans d'expérience, du diplôme requis et suit des formations régulièrement. Le personnel en renfort est inscrit dans un processus de formation de remise à niveau et de formation continue.

Les accueillant(e)s privilégient la demande de formations qui leur permettent d'améliorer les différentes activités qu'ils/elles peuvent proposer aux enfants (l'art de raconter des histoires, la découverte de nouveau jeux de société, l'art du grimage,...) mais également les formations en lien avec le bien-être, le développement et l'accueil des enfants (tels que le harcèlement, l'inclusion,...).

### Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :

Le bien-être des enfants est au centre des préoccupations. Les accueillant(e)s observent leurs interactions, gèrent les conflits afin que chaque enfant soit accepté et accueilli par ses pairs. Ils/elles n'hésitent pas à prendre du temps pour discuter avec les parents afin de les rassurer ou de trouver des solutions ensemble.

### Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :

L'accueillant(e) se rend toujours disponible aux parents, le matin comme le soir. Il/elle est à leur écoute et prend en considération leurs remarques ou demandes.

L'accueillant(e) est le lien important entre l'école et les parents, c'est par lui/elle que transite les informations de la maison vers les enseignants et inversement. Les parents sont en possession des numéros de GSM professionnels pour pouvoir les contacter au moindre problème ou si un message doit être transmis à l'enfant ou aux professeurs.

### Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :

Dans le cadre du projet vert, un parcours « pieds nus » a vu le jour à l'extérieur du milieu d'accueil. Il a été réalisé avec les enfants et les accueillant(e)s. Différents éléments (galets, paille, copeaux) ont été installés dans plusieurs zones.

Le projet a pour but de divertir les enfants, de développer leur sensibilité et le toucher mais également de leur faire ressentir certaines émotions. C'est un appel à l'écoute de leur corps qui a voulu être mis en avant dans ce projet.

### Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :

Les accueillant(e)s essayent d'être proches de chaque enfant et d'être attentifs aux attentes des parents, de rendre le milieu d'accueil rassurant et attractif afin que cet endroit soit un lieu de plaisir.

### Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :

Un soutien au devoir est proposé aux enfants qui le désirent. Ce soutien se fait sous la surveillance d'un(e) bénévole et il se déroule dans une classe.

### Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :

Le milieu d'accueil propose un accueil de qualité en essayant d'être à l'écoute de chaque enfant, d'être attentif à ses besoins, de tenir compte de ses envies, de ses demandes. Diverses activités sont proposées telles que : du puzzle, des dessins, des jeux de société, des jeux libres,... Le mercredi, des activités culinaires peuvent avoir lieu, ce sont alors des recettes faciles que l'enfant pourra aisément refaire à la maison et il pourra être fier de montrer à ses parents ce qu'il a cuisiné durant l'accueil extra-scolaire.

Afin de développer la psychomotricité fine, des bricolages sur différents thèmes sont proposés (Noël, Halloween, Saint-Nicolas,...), l'important étant de profiter du bon temps avec l'enfant, qu'il puisse se dépenser ou se reposer un maximum à l'air libre. Lorsque le temps le permet, nous profitons du beau jardin pour faire des jeux extérieurs, en équipe ou en individuel.

Une fois par an, si le temps le permet, une journée plage est organisée un mercredi : de petites piscines sont mises à disposition des enfants.

Toutes les activités sont proposées et réfléchies avec les enfants mais rien n'est jamais obligatoire.

## **3. Accueil extra-scolaire de l'école communale de Noduwez :**

### **L'horaire :**

De 7h00 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi jusqu'à 17h30.

### **Le personnel :**

1 accueillante fixe : Pietquin Annie + 1 personne en renfort (de 15h20 à 17h15).

### **Les lieux :**

L'accueil du matin se fait dans le réfectoire, des jeux sont mis à disposition et du matériel pour colorier et dessiner. Vers 8h00, les enfants regagnent l'extérieur afin de pouvoir s'oxygéner avant le début des cours.

L'accueil du soir des enfants à l'extra-scolaire se fait généralement dehors si les conditions climatiques le permettent. L'espace est muni d'un petit terrain de jeux avec des modules de jeux, d'une cour de récréation afin de courir, d'un espace couvert où les enfants peuvent grimper sur un mur d'escalade. Un terrain de sport est également disponible juste à côté de l'école. A l'intérieur, les enfants sont accueillis dans un réfectoire aménagé par des armoires munies de matériel et de jeux dédiés à l'accueil extra-scolaire.

## **Les objectifs :**

### **Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :**

L'école communale de Noduwez s'inscrit dans une démarche écologique, les enfants ont donc l'habitude de trier leurs déchets. Différentes poubelles sont mises à leur disposition. En vue de diminuer ceux-ci, l'acquisition d'une gourde est vivement conseillée et suggérée.

Cet état d'esprit et ces pratiques se poursuivent lors de l'accueil extra-scolaire.

### **Un encadrement de qualité :**

L'accueil extra-scolaire tend de plus en plus vers une professionnalisation du métier d'accueillant(e). Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.

L'accueillant(e) fixe dispose des formations et du diplôme requis. Le personnel en renfort est inscrit dans un processus de formation de remise à niveau et de formation continue.

Les accueillant(e)s privilégient la demande de formations qui leur permettent d'améliorer les différentes activités qu'ils/elles peuvent proposer aux enfants (l'art de raconter des histoires, la découverte de nouveaux jeux de société, l'art du grimage,...) mais également les formations en lien avec le bien-être, le développement et l'accueil des enfants (telles que le harcèlement, l'inclusion,...).

### **Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :**

Le bien-être des enfants est au centre des préoccupations. Les accueillant(e)s observent leurs interactions, gèrent les conflits afin que chaque enfant soit accepté et accueilli par ses pairs. Ils/elles n'hésitent pas à prendre du temps pour discuter avec les parents afin de les rassurer ou de trouver des solutions ensemble.

### **Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :**

Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur, l'accueillant(e) se rend disponible pour les parents afin de communiquer les éventuelles difficultés, soucis de santé de l'enfant. Les parents sont en possession des numéros de GSM professionnels afin de pouvoir les contacter en cas de problème ou si un message doit être transmis à l'enfant ou aux professeurs.

#### Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :

Ayant peu d'espaces verts, la cour de l'accueil extra-scolaire a été munie d'une jardinière en bois, montée et décorée avec les enfants. Celle-ci est remplie de plantes aromatiques favorisant la découverte de nouvelles odeurs, de nouveaux goûts et favorisant l'apparition des abeilles.

Un arbre fruitier trône au sein de la cour où les enfants peuvent y découvrir le cycle de la vie, il favorise également la biodiversité.

#### Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :

A chaque début d'année scolaire, une charte de vie et ses règles sont construites avec les enfants lors de l'accueil extra-scolaire. Celle-ci est affichée dans les locaux et régulièrement rappelée aux enfants.

#### Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :

A partir de 16h00, les enfants qui le désirent peuvent rejoindre une classe sous la surveillance de l'accueillant(e) en renfort afin de pouvoir y faire leurs devoirs seuls mais au calme et ce jusque 17h00.

#### Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :

Ne bénéficiant pas d'un local attitré à l'accueil extra-scolaire, l'accueillant(e) aménage les lieux chaque jour en définissant des zones d'ateliers où l'enfant pourra découvrir, jouer : seul ou avec ses pairs. Un espace plus calme est réservé à la lecture ou pour se reposer. Des boîtes à livres sont échangées de temps à autre avec les autres accueils extra-scolaires de la commune.

Des jeux sportifs et d'extérieur sont mis à disposition des enfants. Une boîte à « foot » est en réflexion avec les enfants de plus de 6 ans et l'accueillant(e). Expliquer ce qu'est cette boîte.

Le mercredi, c'est le côté plus créatif qui est mis en avant avec une proposition d'atelier de danse et des bricolages.

### 4. Accueil extra-scolaire de l'école communale d'Orp-le-Grand :

#### L'horaire :

De 7h00 à 18h30 (6h45 le mercredi et jeudi et le mercredi jusqu'à 18h).

#### Le personnel :

Accueillante fixe : Lefevre Jessica - section primaire + 1 personne en renfort

Accueillante fixe : Marechal Erica – section maternelle + 1 personne en renfort



### **Les lieux :**

Le site d'Orp-le-Grand possède 2 structures bien distinctes :

- Une section maternelle, avec un local « garderie » ainsi qu'une grande salle où des activités plus sportives sont possibles si les conditions climatiques ne permettent pas un accès à l'extérieur ;
- Une section primaire avec 2 réfectoires aménagés en salle pour l'accueil extra-scolaire ainsi qu'une grande cour de récréation avec 2 préaux.

L'accueil extra-scolaire du matin des 2 sections s'organise en section maternelle de 7h00 à 8h10. A partir de 8h10, l'accueillant(e) de la section primaire descend avec les enfants dans la cour de récréation.

Pour l'accueil de l'extra-scolaire du soir, les 2 sections sont dans leurs locaux respectifs (réfectoire pour les primaires) jusqu'à 17h00. A partir de 17h00, les 2 sections sont rassemblées dans le bâtiment de l'école maternelle jusqu'à 18h30.

Le mercredi, toutes les activités proposées se déroulent au sein du bâtiment de l'école maternelle.

### **Les objectifs :**

#### Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :

Le règlement scolaire préconise l'usage des gourdes et des boîtes à tartines afin de limiter les déchets. Cette règle est maintenue durant l'accueil extra-scolaire afin d'apporter une cohérence au sein de l'établissement.

Dès la maternelle, les enfants sont conscientisés par leurs professeurs à la gestion des déchets, ce travail est prolongé lors de l'accueil extra-scolaire. Diverses poubelles munies de pictogrammes sont mises à leur disposition.

Dans la section primaire, un bac de compostage est mis à disposition des enfants en libre accès. Un ramassage des déchets est également effectué par les enfants 2 fois par semaine sur le site de l'école. Ce ramassage est suivi à chaque fois d'un moment de réflexion tous ensemble.

Les poubelles extérieures sont en bois et ont été peintes par les élèves afin de faciliter le tri des déchets.

Une collecte de piles usagées est également organisée chaque année. Cette récolte permet de répondre au projet "Bébat" et de recevoir des jeux en bois (Mikado géant, Jenga Géant, Molky,...) à destination des enfants.

#### Un encadrement de qualité :

L'accueil extra-scolaire tend de plus en plus vers une professionnalisation du métier d'accueillant(e). Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.

L'accueillant(e) fixe dispose des formations et du diplôme requis. Le personnel en renfort est inscrit dans un processus de formation de remise à niveau et de formation continue.

Les accueillant(e)s privilégient la demande de formations qui leur permettent d'améliorer les différentes activités qu'ils/elles peuvent proposer aux enfants (l'art de raconter des histoires, la découverte de nouveaux jeux de société, l'art du grimage,...) mais également les formations

en lien avec le bien-être, le développement et l'accueil des enfants (telles que le harcèlement, l'inclusion,...).

### Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :

Le bien-être des enfants est au centre des préoccupations. Les accueillant(e)s observent leurs interactions, gèrent les conflits afin que chaque enfant soit accepté et accueilli par ses pairs. Ils/elles n'hésitent pas à prendre du temps pour discuter avec les parents afin de les rassurer ou de trouver des solutions ensemble.

Afin de respecter au mieux le rythme des enfants, un lit d'appoint est mis à disposition au sein du local. Chaque enfant qui le désire pourra se reposer où sera invité à s'y coucher si des signes de fatigue sont aperçus.

Lors de l'accueil des enfants, différentes activités leur sont proposées afin de les aider à développer leurs aptitudes sensori-motrices et leur créativité mais sans jamais rien imposer. Le respect du choix de chacun est primordial.

### Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :

Les accueillant(e)s préservent les moments informels et favorisent la communication entre tous les acteurs autour de la vie de l'enfant. Ils/elles se tiennent toujours disponibles pour être à l'écoute des parents ou des enfants. Ils/elles transmettent les messages des parents pour les enseignants et inversement. Les parents sont en possession des numéros de GSM professionnels afin de pouvoir les contacter au moindre problème ou si un message doit être transmis à l'enfant ou aux professeurs.

### Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :

Durant les saisons estivales, lors de l'accueil extra-scolaire du soir, les enfants de la section primaire peuvent aller arroser et s'occuper des différentes plantes du potager. Des arbres fruitiers ont été plantés durant l'année 2020. Chaque année, le projet est étendu afin de créer un espace nature qui permet la prolifération des abeilles et d'autres insectes.

A cet effet, un travail auprès des élèves est effectué afin de les sensibiliser aux risques de l'extinction des abeilles. Un arbre à insectes est également en cours d'exécution.

La cohérence et la poursuite des projets entre l'école et l'accueil extra-scolaire sont fondamentales.

### Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :

A chaque début d'année scolaire, une charte de vie et ses règles sont construites avec les enfants lors de l'accueil extra-scolaire. Celle-ci est affichée dans les locaux et régulièrement rappelée.

En cas de non-respect de la charte ou des règles, la charte fait office de tiers et permet à l'enfant de visualiser la règle enfreinte. L'enfant et l'adulte réfléchiront ensemble comment ils peuvent aider l'enfant à comprendre les règles et ses raisons et à comment les respecter. Si l'enfant n'a pu intégrer les règles de vie et qu'il continue à enfreindre la charte, une sanction sera mise en place.

En cas de conflit avec ses pairs, l'enfant est souvent mis à l'écart durant un court moment afin qu'il puisse se recentrer sur lui et se calmer, s'en suivra une discussion avec l'accueillant(e) et l'autre enfant afin de trouver une solution équitable à la résolution du conflit.

### *Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :*

De 15h30 à 16h00, les enfants de l'accueil extra-scolaire peuvent jouer en jeux libres à savoir que les jeux à l'extérieur sont toujours privilégiés si les conditions climatiques le permettent. A partir de 16h00, les enfants qui le désirent peuvent rejoindre le réfectoire afin de pouvoir y faire leurs devoirs au calme et ce jusque 17h00.

Les enfants désireux d'activités pourront rejoindre les jeux dirigés qui leur sont proposés tout en respectant le choix et le rythme de l'enfant.

Si la météo n'est pas clémente, les élèves rejoignent alors le deuxième réfectoire où des jeux de société sont mis à leur disposition.

Les 2 réfectoires ont été aménagés avec des armoires afin de pouvoir y mettre du matériel (didactique pour l'aide aux devoirs ou des jeux) disponibles aux enfants.

Suite à la demande des enfants, le vendredi chaque enfant présent à l'accueil extra-scolaire fait ses devoirs. En effet, tous les vendredis, les élèves reçoivent leurs devoirs pour la semaine suivante. Afin d'être libre durant leur week-end et permettre leurs activités choisies, les enfants ont fait la demande qu'il n'y ait pas de jeux proposés mais plutôt qu'une deuxième aide aux devoirs soit mise en place. Si un enfant n'a pas de travail ou n'a pas envie, il peut toujours s'occuper librement.

### *Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :*

Au sein de l'accueil extra-scolaire d'Orp-le-Grand, les enfants ont la chance d'avoir un grand local « garderie », dans lequel ils peuvent s'épanouir par le jeu.

Les enfants sont libres de choisir le jeu qu'ils désirent que ce soit des jeux de société, des jeux de construction, des jeux de dînettes, le coin poupée,... Une bibliothèque ainsi qu'un coin calme sont également mis à disposition.

La salle est aménagée en différents espaces permettant à l'enfant de choisir et de changer au gré de ses envies. L'enfant est totalement maître et acteur de la manière dont il envisage son temps au sein de l'accueil extra-scolaire.

A côté du local « garderie », une grande salle est également accessible aux enfants qui désirent se dépenser après leur journée d'école, sans oublier l'aspect extérieur : 2 grandes cours de récréation munies de jeux moteurs, de jeux sportifs et de matériel de créativité.

Les mercredis après-midi, des activités bricolages sont proposées aux enfants en lien avec les thèmes liés aux saisons ou aux fêtes.

## 5. Accueil extra-scolaire de l'école communale de Jauche :

### L'horaire :

De 6h30 à 18h les lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 12h15 à 17h30.

### Le personnel :

Accueillante fixe : Minsart Isabelle + 1 personne en renfort pour section primaire et + 1 personne en renfort pour la section maternelle.

A partir de 8h00, un soutien est fait par l'arrivée d'une puéricultrice.

### Les lieux :

L'école de Jauche dispose de trois grands réfectoires. Lors de l'accueil extra-scolaire, les enfants sont accueillis dans les deux premiers réfectoires et séparés, d'un côté les enfants issus du primaire et de l'autre les enfants issus du côté maternel. Le troisième local est une grande salle qui sert d'espace jeux où les enfants peuvent courir par mauvais temps, de salle de gymnastique ou de salle de repos.

A l'extérieur, il y a deux cours de récréation, permettant de préserver un espace sécurisant pour les petits de maternelle. La cour des plus grands prévoit un espace couvert d'un préau où il y a des tables, des bancs, des jeux extérieurs tels qu'un mur d'escalade et des modules et il a aussi un espace cours plus libre pour que les enfants puissent courir. A l'arrière du bâtiment, il y a également un accès au jardin qui offre un grand espace vert avec un potager et un espace jeux pour les enfants comprenant des modules et un mur d'escalade.

### Les objectifs :

#### Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :

Le milieu d'accueil est attentif à la santé des enfants qui participent à l'accueil extra-scolaire. A ce titre l'objectif est d'amener les parents à donner une collation saine à leur enfant pour le goûter pris lors de l'accueil. Quelques enfants sont déjà conscients des effets bénéfiques d'une nourriture saine mais il y a encore trop d'enfants qui ne mangent pas sainement. Ils mangent trop de sucre ce qui entraîne une surexcitation et un surpoids.

Le milieu d'accueil possède deux fontaines à eau qui sont accessibles à tout moment de la journée afin que les enfants puissent se désaltérer ou remplir leur gourde.

Les accueillant(e)s sont également à l'écoute des besoins physiques des enfants. Ils peuvent se dépenser physiquement grâce aux grands espaces s'ils le souhaitent ou à l'inverse avoir des moments plus calmes.

La partie écologique est également importante pour ce milieu d'accueil. Beaucoup d'enfants possèdent déjà gourde et boîte à tartines mais ce n'est pas suffisant. L'école et l'accueil extra-scolaire aimeraient à terme ne plus avoir de plastique (bouteilles, emballages). Les enfants sont sensibilisés et éduqués au tri des déchets. Les différents contenues (sacs blancs, sacs bleus PMC, papiers cartons) sont mis à leur disposition.

### Un encadrement de qualité :

L'accueil extra-scolaire tend de plus en plus vers une professionnalisation du métier d'accueillant(e). Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.

L'accueillant(e) fixe dispose des formations et du diplôme requis. Le personnel en renfort est inscrit dans un processus de formation de remise à niveau et de formation continue.

Les accueillant(e)s privilégient la demande de formations qui leur permettent d'améliorer les différentes activités qu'ils/elles peuvent proposer aux enfants (l'art de raconter des histoires, la découverte de nouveaux jeux de société, l'art du grimage,...) mais également les formations en lien avec le bien-être, le développement et l'accueil des enfants (telles que le harcèlement, l'inclusion,,,...).

### Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :

Le milieu d'accueil de Jauche doit être un lieu où chacun est le bienvenu, doit être accessible à tous et doit s'adapter aux différents besoins des enfants.

C'est donc aux accueillant(e)s de créer une relation de confiance avec l'enfant et les parents, en ajustant leur comportement (pas de jugement, de discrimination) et en organisant des aménagements nécessaires afin d'accueillir au mieux l'enfant.

### Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :

Accueillir l'enfant est certes important mais l'accueil des parents l'est tout autant, montrer que nous sommes à leur écoute. L'échange avec les parents permet, le matin, d'être un relais entre la maison et l'école et le soir, d'avoir un retour sur la journée de l'enfant. Il est donc important que le dialogue et la communication passent bien entre l'accueillant(e) et les parents.

Les parents sont en possession des numéros de GSM professionnels afin que ceux-ci puissent les contacter au moindre problème ou si un message doit être transmis à l'enfant ou aux professeurs.

### Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :

Lorsque le temps le permet, les enfants profitent le plus souvent de l'espace vert. Dans ce très beau jardin, il y a un grand potager où les enfants font pousser des légumes (tomates, potirons,...), il y a également des arbres fruitiers tels que des fraisiers et des framboisiers.

Il y a du travail pour tous : il faut nettoyer les parterres, mettre les différentes plantes et puis arroser avec de l'eau de pluie que nous récoltons grâce à un tonneau. L'espace vert est entouré de divers arbustes. Les enfants apprennent le travail de la terre, suivent le cycle de la vie.

A l'avenir, l'accueillant(e) aimerait planter avec les enfants plus de fleurs afin de faire évoluer la biodiversité au sein de ce jardin mais également des plantes aromatiques pour leur faire découvrir de nouvelles senteurs et de nouveaux goûts.

### Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :

Afin de répondre aux besoins de sécurité de l'enfant, c'est toujours la même personne qui l'accueillera le matin. De cette manière, l'enfant est plus vite en confiance, il peut se poser calmement. Un lien se crée, alors, entre l'accueillant(e) et l'enfant ainsi qu'entre l'accueillant(e) et les parents.

En arrivant à l'accueil extra-scolaire, l'enfant a besoin de la disponibilité de l'accueillant(e), qu'il soit écouté sur son vécu durant la nuit, ou au matin ou encore sur ses préoccupations.

Pour les enfants qui n'ont jamais été à l'accueil, les accueillant(e)s mettent tout en œuvre pour qu'il puisse s'adapter au mieux (présentation des locaux, présentation des autres enfants, du matériel et des différents jeux mis à sa disposition).

### Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :

Après les cours, une aide aux devoirs est organisée. Celle-ci s'effectue sur base d'une inscription faite en début d'année et elle est encadrée par les professeurs et une bénévole fixe. Les enfants quittent alors le milieu d'accueil pour rejoindre l'aide aux devoirs et certains reviennent par la suite en accueil extra-scolaire. Il y a une pause entre la journée d'école et l'aide aux devoirs afin de permettre à l'enfant de se dégourdir les jambes et de respirer l'air frais.

### Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :

L'organisation de l'espace dédié à l'accueil extra-scolaire est gérée par l'accueillant(e) selon la disponibilité des lieux. Le but est d'aménager différents coins de jeux où l'enfant peut circuler librement. Il peut alors choisir s'il veut jouer ou simplement se reposer.

Des activités diverses sont proposées aux enfants et les accueillant(e)s essaient de susciter la créativité et l'autonomie. La notion de « temps libre » est essentielle et donc en aucun cas l'enfant ne sera obligé de faire les activités proposées.

Le nouveau projet « Imaginons, créons, récré-cyclons » avec du matériel de recyclage permettra aux enfants d'être initiateurs et acteurs de leurs jeux, de leurs idées, de leurs envies, de leur créativité.

## **6. Accueil extra-scolaire de l'école communale de Folx-les-Caves :**

### **L'horaire :**

De 6h à 19h

### **Le personnel :**

Accueillante fixe : Tordoir Emilie de 6h à 8h30 et de 15h20 à 19h + 2 personnes en renforts de 15h20 à 17h20.

Le mercredi après-midi est encadré par Jonathan.

### **Les lieux :**

L'accueil extra-scolaire se déroule dans deux salles de classe dans le bâtiment noir. Le matin tous les enfants sont mélangés.

L'école est divisée en plusieurs bâtiments entourés par des arbres et des petits sentiers. Un terrain multi-sport se situe au centre de l'espace vert. Il y a deux cours et un petit préau permettant de séparer les enfants plus jeunes des plus grands et ainsi assurer leur sécurité.

### **Les objectifs :**

#### Un milieu d'accueil attentif à la santé et proposant une prise de conscience écologique :

Les enfants sont encouragés à manger des fruits ou à se munir d'une collation saine. La gourde est privilégiée aux berlingots ou sodas et ce en vue de limiter le plus possible les emballages en plastique et PMC.

#### Un encadrement de qualité :

L'accueil extra-scolaire tend de plus en plus vers une professionnalisation du métier d'accueillant(e). Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.

L'accueillant(e) fixe dispose des formations et du diplôme requis. Le personnel en renfort est inscrit dans un processus de formation de remise à niveau et de formation continue.

Les accueillant(e)s privilégient la demande de formations qui leur permettent d'améliorer les différentes activités qu'ils/elles peuvent proposer aux enfants (l'art de raconter des histoires, Découverte de nouveau jeux de société, l'art du grimage,..) mais également les formations en lien avec le bien-être, le développement et l'accueil des enfants (telles que le harcèlement, l'inclusion,...).

#### Un milieu d'accueil respectant le rythme et l'intégration de chaque enfant dans le respect de ses différences :

Sur base d'une observation constante et du fait de la constitution de petits groupes dans des espaces séparés, les accueillant(e)s apprennent à connaître chaque enfant individuellement.

De cette manière, les accueillant(e)s peuvent au mieux les aider, les comprendre, les soutenir durant toute leur période scolaire et dans l'accueil extra-scolaire, de l'école maternelle aux primaires. L'enfant est suivi de manière continue et sa parole est écoutée au maximum.

#### Un milieu d'accueil à l'écoute et proche des parents :

Un moment d'échange a toujours lieu avec le parent. Les accueillant(e)s respectent au mieux les demandes formulées par ceux-ci. Lors de ces échanges, les parents peuvent être informés de signes de maladies, d'une chute mais également s'il y eu des difficultés lors de l'encadrement de leur enfant. L'importance est d'avoir un suivi autour de l'enfant et de trouver des solutions ensemble.

Les parents sont en possession des numéros de GSM professionnels afin que ceux-ci puissent les contacter au moindre problème ou si un message doit être transmis à l'enfant ou aux professeurs.

### Un milieu d'accueil proche et respectueux de la nature :

L'école possède un bel espace vert muni d'arbres fruitier. En été, les enfants se régaler de bonnes cerises. Les espaces permettent aux enfants de courir, de jouer, d'être proches de cette nature. En 2020, un petit train-chenille rempli de plantes aromatiques a vu le jour. Ce petit train aux multiples senteurs permet aux enfants de les initier aux différentes odeurs et aux goûts et d'en connaître leur utilité au sein de la cuisine. Des bulbes de fleurs ont été plantés pour embellir, colorer cet espace vert mais également accueillir les abeilles. Une démarche écologique est à continuer grâce au projet vert avec l'envie de voir arriver un potager et d'autres arbres fruitiers afin de faire découvrir la nature, le travail de la terre et le cycle de la vie aux enfants.

### Un milieu d'accueil sécurisant et rassurant où l'enfant peut « grandir » et s'exprimer librement :

Ne disposant pas de local attitré à l'accueil extra-scolaire, l'accueil des enfants se fait au sein des classes. En fonction de la météo, les jeux à l'extérieur sont toujours favorisés afin que les enfants puissent se défouler après la période scolaire et respirent l'air « pur ».

Des ateliers sont proposés tels que : des jeux de société, de la lecture, des jeux en musique, des dessins libres et du coloriage. Il y a également des espaces libres pour les enfants désireux de faire autre chose sur leur propre initiative. Les enfants peuvent donc choisir l'activité préférée et s'essayer à plusieurs d'entre elles.

Les accueillant(e)s sont à l'écoute des propositions, idées, demandes des enfants. Ils/elles s'organisent par la suite afin de trouver comment les concrétiser (matériel, modèle) pour la fois suivante en veillant continuellement au respect des enfants les uns envers les autres.

### Un milieu d'accueil proposant aux enfants qui le désirent de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un bénévole :

A l'école de Folx-les-Caves, les lundi, mardi et jeudi un soutien aux devoirs est organisé par le corps enseignant de 15h25 à 15h55 et ce dans la continuité des cours. Celui-ci est se fait sur base d'une inscription en début d'année scolaire.

### Un milieu d'accueil où l'expérimentation et le jeu libre sont primordiaux permettant à l'enfant une autonomie :

Plusieurs choix de jeux et d'activités sont proposés. Chaque enfant décide ce qu'il souhaite faire ou ne pas faire. Certains enfants créent leurs propres jeux pour le bonheur de leurs camarades. Les accueillant(e)s favorisent les jeux en équipes afin que chaque enfant ait sa place et puisse s'épanouir dans le groupe.

Les accueillant(e)s sont disponibles pour participer avec eux et les aider à trouver des idées s'ils le souhaitent.

Version mars 2021